



REPUBLIQUE DU BENIN



DOSSIER DE PRESELECTION

NOTIFIE AU MAITRE D'OUVRAGE
le 21/09/21
Pour Lancement de l'Avis

**PASSATION DES MARCHES DE PRESTATIONS
INTELLECTUELLES**

**Recrutement d'un consultant pour le déploiement de la
solution de travail collaboratif Open Source de
BJOPENCOLLAB**

**Autorité contractante : *Agence Nationale de la Sécurité
des Systèmes d'Information (ANSSI-BENIN)***

Source de financement : Budget National

Gestion : 2021

Imputation budgétaire : 6 36 002 357 00 27

**BON A LANCER
CCMP/PR**

Accord de prêt : *Néant*

Septembre 2021



**KPADONOU D. Macchabées
Administrateur des Services Financiers**

BON A LANCER
Retiré le 20/09/2021
Nom ADSO
Prénom Flaminien
Signature

**DOSSIER DE PRESELECTION
DE
CABINETS/BUREAUX D'ETUDES OU FIRMES**

**BON A LANCER
CCMP/PR**

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Projet : BJOPENCOLLAB

N° de référence de l'AMI : PI_DOE_778440

Recrutement d'un consultant pour le déploiement de la solution de travail collaboratif Open Source de BJOPENCOLLAB

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le SIGMAP, le 4 février 2021.
2. L'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI-BENIN) a obtenu dans le cadre de son budget 2021 des fonds, afin de financer le projet BJOPENCOLLAB et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles de recrutement d'un consultant pour le déploiement de la solution de travail collaboratif Open Source de BJOPENCOLLAB.
3. Les prestations consistent à la mise en place d'une plateforme de travail collaboratif basée sur les logiciels libres et offriront un environnement informatique de communication et de collaboration intégrée à l'ensemble des acteurs de l'administration publique. Le délai d'exécution du marché est de six (06) mois. Cette plateforme devra être composée de :
 - Un système de messagerie électronique open source (courriel, calendrier, tâche, contact)
 - Un système de partage de fichier et intranet open source
 - Un système de visio conférence et tchat open source
 - Un système de bureautique en ligne open source
 - Un portail unique d'authentification



- Un système open source de récupération et d'analyse de métrique permettant d'apprécier plusieurs indicateurs de performance de la plateforme.

La plateforme devra être sécurisé, hautement disponible et capable de supporter 5000 utilisateurs.

Le cabinet doit donc :

- Être une société spécialisée dans le domaine de l'intégration de solutions, notamment, les solutions Open Source, justifiant d'au moins trois (03) ans d'expérience ;
 - Avoir réalisé sur les trois (03) dernières années (2018, 2019 et 2020) au moins trois (03) projets de mise en place d'une plateforme de travail collaboratif basée sur les solutions Open Source ;
 - Justifier d'une organisation technique et managériale adéquate à la mission.
4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expériences, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) *pages*. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
5. Une liste des candidats (au moins cinq (05) et au plus huit (08)) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux




candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.

6. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : la méthode de sélection fondée sur la qualité et sur le coût (SFQC).
7. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (5) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix jours (10) ouvrables la procédure en vue de compléter la liste restreinte. Mais, au cas où l'autorité contractante contacte directement d'autres cabinets ou firmes pour compléter la liste restreinte, les dossiers de ces derniers doivent être évalués conformément aux critères de présélection retenus.
8. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

BON A LANCER
SCMPR

Critère	Note pondérée pour le critère
1. Nature des activités du candidat en relation avec le domaine des prestations	[15 points]
2. Nombre d'années d'expériences	[15 points]
3. Qualifications du candidat dans le domaine des prestations	[30 points]
4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	[05 points]
5. Qualifications générales et le nombre de personnels professionnels :	[35 points]

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le chef de projet (point focal) représentant la société devra être un Ingénieur Informatique ou équivalent expert en infrastructure système et intégration des solutions Open Source, avec un diplôme BAC+5, justifiant la participation à au moins deux (02) marchés similaires. Une certification en gestion de projet ou équivalent serait un atout. [12 points] ▪ Un Architect SI avec un diplôme BAC+5 et justifiant la participation à au moins deux (02) marchés dans la conception des systèmes d'information ; Une certification COBIT, TOGAF ou équivalent serait un atout. [9 points] ▪ Un Développeur Senior avec un diplôme BAC+5 et justifiant la participation à au moins deux (02) marchés similaires de personnalisation des outils de travail collaboratif open source. [9 points] ▪ Au moins un (01) technicien en informatique spécialiste dans l'intégration des solutions Open Source avec un diplôme BAC+3. [5 points] 	
	[100 points]

9. La note minimale requise pour être présélectionné est 70 et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieure à huit (08).
10. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous: Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI), Immeuble FAWAZ sis à Zongo, Rue des

Cheminots, 01 BP 2028 Cotonou-Bénin, Téléphone : (+229) 21 36 87 20, E-mail : ysaliou@presidence.bj, et aux heures suivantes de 8 heures 30 à 12 et de 15 heures 30 à 17 heures du lundi au vendredi.

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestations d'intérêts dûment signée par le candidat.

11. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique numérisée en PDF sur clé USB, à l'adresse ci-après : Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI), Immeuble FAWAZ sis à Zongo, Rue des Cheminots, 01 BP 2028 Cotonou-Bénin, Téléphone : (+229) 21 36 87 20, E-mail : ysaliou@presidence.bj, au plus tard le 06 Octobre 2021 à 10 heures. Les candidatures qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des candidats concernés sans être ouvertes.
12. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de son recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit invoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.



La décision de la personne responsable des marchés publics doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable de son recours le requérant dispose de deux (2) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai de deux (02) jours mentionnés ci-dessus pour présenter un recours devant l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure déconcentrée pour ampliation.


Ogoundélé Yves SALIOU
Personne Responsable des Marchés Publics



BON A LANCER
CCMP/PR